



**RETURN OFFERS TO:
RETOURNER LES OFFRES A:**

Attention: Candice Therien
Email: Candice.therien@rcmp-grc.gc.ca

Note - RCMP has the following e-mail restrictions:
The maximum e-mail message size is 5 MB.
Zip files not accepted.

**AMENDMENT TO THE
REQUEST FOR A STANDING
OFFER**

**MODIFICATION À LA
DEMANDE D'OFFRE À
COMMANDES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Request for a Standing Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de la demande d'offre à commandes demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet OC – Gilets de sauvetage tactique compacts (GSTC) pour le Groupe tactique d'intervention (GTI)		Date Le 16 novembre, 2020
Solicitation No. – N° de l'invitation 202100914A		Amendment No. – N° de la modification 002
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202100914		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00	EST(Eastern StandardTime) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	November 23rd, 2020	
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Candice.therien@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur

Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de telephone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à accomplir ce qui suit :

- Répondre aux questions reçues pendant la période de DOC.
- Réviser la DOC en conséquence, au besoin.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1) Nous comprenons que les gilets porte-plaques approuvés, soit l'EPIC Maritime 4 fabriqué par TYR Tactical comportant un câble pouvant être libéré ou le gilet de la GRC PICO fabriqué par TYR Tactical (voir l'exigence 10), sont munis d'une poignée de sauvetage renforcée ayant diverses fonctions. L'exigence 5 pourrait-elle être levée si le produit peut être attaché aux gilets porte-plaques susmentionnés et que la poignée de sauvetage renforcée remplace la ganse de repêchage ou de remorquage?

R1) Oui, l'exigence 5 peut être levée si le produit peut être attaché aux gilets porte-plaques susmentionnés et que la poignée de sauvetage renforcée remplace la ganse de repêchage ou de remorquage.